



Marché de Noël

Samedi 4 et Dimanche 5 décembre 2021

Samedi de 14h00 à 20h00 et dimanche de 10h00 à 18h00

Place Foch, en extérieur

*Si vous souhaitez participer à notre Marché de Noël, merci de nous retourner ce document.
Votre participation sera enregistrée par ordre de réception et vous sera confirmée par courrier ou
par e-mail.*

/!\ Aucun exposant non déclaré ne pourra participer au Marché de Noël

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Tél..... Portable.....

Email.....

N° SIRET ou Nom de l'association :

Détails des produits présentés (en rapport avec Noël)

.....
.....
.....

Abri facile : 25€

Aucun matériel (tables, chaises et rallonges électriques...) ne pourra vous être fourni.

**Merci de retourner votre participation accompagnée d'un chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC et
d'une photocopie de votre pièce d'identité à :**

Mairie d'Octeville-sur-mer
A l'attention de Mégane JEANNE
Place du Général de Gaulle
76930 OCTEVILLE SUR MER

Signature
J'ai lu et j'accepte le règlement ci-joint



Pour toutes informations megane.hauville@octevillesurmer.fr ou 02 32 85 20 02

Article 1 Ouverture au public samedi de 14h à 20h et dimanche de 10h00 à 18h00.

Article 2 Accueil des exposants

Le samedi matin entre 12h00 et 13h45 pour l'ensemble des exposants.

Le dimanche matin entre 8h45 et 9h30.

Les exposants seront accueillis et dirigés vers leur emplacement par un membre organisateur.

Article 3 Véhicule

Tout véhicule devra être déchargé rapidement afin de ne pas bloquer la circulation et sera ensuite garé sur le parking des écoles spécialement réservé aux exposants.

Article 4 Abris facile

Les abris-faciles sont équipés en électricité. Merci de penser à vos rallonges, si nécessaire.

Dimensions : 3m x 3m

Article 5 Décoration du stand

La décoration du stand et la présentation des produits sont laissés aux soins des exposants sous réserve de ne pas détériorer les abris faciles. Pensez à apporter l'ensemble de votre matériel.

Nous vous rappelons que le rangement de votre stand pourra s'effectuer :

- le samedi à 20h,
- le dimanche à 18h.

Article 6 Gardiennage

Un gardiennage sera assuré dans la nuit du samedi au dimanche.

Article 7 Tarifs

1 abri-facile : 25 euros

Article 8 Inscription

Date limite des inscriptions : vendredi 5 novembre 2021.

Les inscriptions se font dans l'ordre de réception du dossier complet (bulletin + photocopie pièce d'identité + N° Siret ou nom d'association). Vous recevrez la confirmation de votre participation par courrier ou par mail.

Une priorité est donnée aux exposants en rapport avec le thème de Noël et n'ayant pas pu participer l'année précédente. Afin de répondre aux contraintes d'organisation, le chèque de participation sera encaissé 15 jours avant la manifestation et non remboursable, même en cas d'empêchement ou d'annulation par l'exposant.

Dans le cas où le marché serait complet, votre dossier vous sera retourné.

Votre participation implique l'acceptation de ce « règlement »

Article 9 L'organisateur

L'organisateur assure toute la communication : presse, radio, affiches, invitations, distribution de flyers dans les écoles, ... Il veille au bon déroulement de cette manifestation, néanmoins il ne peut engager sa responsabilité en cas de vol ou de dégradations du matériel et de la marchandise exposée (notamment en cas d'intempéries).

Il se réserve le droit d'annuler cette manifestation à tout moment si des événements, indépendants de sa volonté, interviennent et risquent de compromettre le bon déroulement de celle-ci.